



**Objet :** information

Chers Parents, Bonjour

J'espère que vous allez bien et que vous vivez avec vos proches cette période inédite le mieux possible.

Suite à l'annonce du ministre de l'Education Nationale concernant les examens de fin d'année, vous êtes nombreux à juste titre à vous inquiéter de la suite des opérations. Cette présente note a pour but de vous présenter les principes généraux afin de vous rassurer et de vous informer sur le fonctionnement du lycée.

Elle pourra être complétée par la lecture de la FAQ mise à disposition par le ministère et adressée ici en pièce jointe.

Les examens :

Principe général :

l'ensemble des épreuves du diplôme national du brevet et du baccalauréat général, technologique et professionnel sont validées à partir des notes du livret scolaire.

Applications dans notre lycée :

- Les épreuves terminales sont annulées compte tenu de la situation exceptionnelle que notre pays traverse.
- Les épreuves seront validées sur le fondement du livret. Un jury d'examen des livrets arrêtera les notes définitives à la lumière des notes obtenues pendant l'année de terminale. Ces notes correspondent aux évaluations qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire 2019-2020 que ce soit pour les enseignements généraux ou les enseignements professionnels.
- Les notes obtenues au cours du troisième trimestre seront prises en compte avec bienveillance. En tout état de cause, ces évaluations correspondront à des notions travaillées en cours par les élèves.
- Les notes déjà acquises lors des CCF ou sous épreuves de CFF sont conservées.
- Un jury académique sera chargé d'harmoniser les notes et aura la possibilité d'augmenter si besoin et les notes du contrôle continu.
- Dans notre lycée toutes les filières (BMA compris) sont concernées par ces aménagements.

Des intructions académiques devraient nous parvenir au plus vite. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés. En tout état de cause les candidats et candidates aux examens doivent être rassurés car tout sera mis en oeuvre pour que cette crise sanitaire ne leur soit pas préjudiciable dans le cadre de l'obtention de leur diplôme.

Lycée des Métiers d'Art  
Design – Mobilier - Décoration  
6, av Carmel LASPORTES  
BP 22  
64800 COARRAZE  
[www.tapisserie-mobilier.org/](http://www.tapisserie-mobilier.org/)

Affaire suivie par  
Thierry Laborde

Téléphone  
05 59 61 03 21  
Télécopie  
05 59 92 94 70  
Messagerie

[ce.0640098j@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0640098j@ac-bordeaux.fr)





2/2

### Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :

Les PFMP qui étaient prévues pendant la période de confinement ont été annulées. Celles qui devaient être effectuées par certains élèves en juin seront jusqu'à nouvel ordre annulées ou reportées. Nous avons décidé de privilégier le retour des élèves en classe. Le calendrier des PFMP sera remanié l'an prochain pour tenir compte de cette situation.

### La continuité pédagogique :

Je tiens à saluer l'extraordinaire mobilisation des élèves, des familles et des équipes enseignantes concernant la continuité des apprentissages. L'essentiel est de maintenir le lien entre les élèves et l'Ecole. C'est ainsi que ces derniers jours par tous les moyens de communications disponibles les enseignants ont contacté vos enfants, les ont guidés, les ont encouragés, les ont fait travailler. Je vous remercie personnellement du soutien que vous leur avez apporté.

Je me permets donc de réitérer quelques recommandations afin de poursuivre dans cette voie :

- Les élèves voudront bien répondre aux sollicitations de leurs enseignants
- Les élèves voudront bien consulter leur espace pronote afin de prendre connaissance des consignes, des documents, des travaux à rendre, déposés par leurs enseignants. S'ils ne disposent plus de leurs identifiants il est possible d'en faire la demande par mail à l'adresse suivante : [0640098j@ac-bordeaux.fr](mailto:0640098j@ac-bordeaux.fr) ou
- Les élèves voudront bien rendre dans les délais les travaux demandés.
- Les élèves qui connaîtraient des difficultés d'ordre technique ou de connexion voudront bien le signaler à leur professeur principal ou au lycée à l'adresse suivante : [0640098j@ac-bordeaux.fr](mailto:0640098j@ac-bordeaux.fr)
- Les élèves qui seraient malades et dans l'impossibilité de suivre leur apprentissages sont priés de le signaler à la Vie Scolaire à l'adresse suivante : [viescolairecoarraz@hotmai.fr](mailto:viescolairecoarraz@hotmai.fr)

### Orientation :

- Le calendrier Parcoursup a été maintenu.
- Les procédures d'orientation post cap n'ont pas encore été définies par les autorités académiques. Nous ne manquerons pas de vous informer et de vous accompagner quand nous recevrons des instructions plus précises.
- Mme Galindo Berges reste à la disposition des élèves et des familles si besoin à l'adresse suivante : [Marie-Pierre.Galindo-Berges@ac-bordeaux.fr](mailto:Marie-Pierre.Galindo-Berges@ac-bordeaux.fr)
- Mme Rousse , assistante sociale du Lycée nous fait parvenir une note que vous trouverez en pièce jointe relative en particulier au dossier social étudiant.

Je vous souhaite bonne lecture de tous ces éléments d'information que vous retrouverez aussi sur notre site : <http://www.tapisserie-mobilier.org/> et sur votre espace pronote : <http://pronote.0640098j.ac-bordeaux.fr/pronote/>

Prenez soin de vous et n'oublions pas que c'est en agissant ensemble que nous parviendrons à sortir de cette crise.

Bien cordialement

Le Proviseur,  
T.Laborde